

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE

Numéro SIRET : **20006881500014**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CAZERES MARTRES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2018

Code INSEE 31735	COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
-----------------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	38,18%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	120,16%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	51,96%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	47,35%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 565 023,00	18 813 405,11

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 4 751 617,89

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	23 565 023,00	23 565 023,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	11 117 322,90	10 740 159,40

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	425 948,10	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 803 111,60

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	11 543 271,00	11 543 271,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	35 108 294,00	35 108 294,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 747 272,00	0,00	6 011 157,99	6 011 157,99	6 011 157,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 506 390,00	0,00	8 257 436,87	8 257 436,87	8 257 436,87
014	Atténuations de produits	5 373 105,00	0,00	2 127 927,00	2 127 927,00	2 127 927,00
65	Autres charges de gestion courante	2 136 974,00	0,00	3 514 150,00	3 514 150,00	3 514 150,00
Total des dépenses de gestion courante		16 763 741,00	0,00	19 910 671,86	19 910 671,86	19 910 671,86
66	Charges financières	224 315,00	0,00	303 280,06	303 280,06	303 280,06
67	Charges exceptionnelles	8 945,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	15 000,33		5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 297 013,00		1 330 000,00	1 330 000,00	1 330 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 309 014,33	0,00	21 628 951,92	21 628 951,92	21 628 951,92
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 682 357,67		1 369 576,08	1 369 576,08	1 369 576,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	539 007,00		566 495,00	566 495,00	566 495,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 221 364,67		1 936 071,08	1 936 071,08	1 936 071,08
TOTAL		20 530 379,00	0,00	23 565 023,00	23 565 023,00	23 565 023,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 565 023,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	742 960,00	0,00	1 084 376,99	1 084 376,99	1 084 376,99
73	Impôts et taxes	12 667 124,00	0,00	14 658 124,00	14 658 124,00	14 658 124,00
74	Dotations, subventions et participations	2 846 093,00	0,00	2 980 043,00	2 980 043,00	2 980 043,00
75	Autres produits de gestion courante	1 337,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes de gestion courante		16 297 514,00	0,00	18 749 543,99	18 749 543,99	18 749 543,99
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	107 072,00	0,00	36 300,00	36 300,00	36 300,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	15 000,33		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 419 586,33	0,00	18 790 843,99	18 790 843,99	18 790 843,99
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	62 745,00		22 561,12	22 561,12	22 561,12
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		62 745,00		22 561,12	22 561,12	22 561,12
TOTAL		16 482 331,33	0,00	18 813 405,11	18 813 405,11	18 813 405,11

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 751 617,89
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 565 023,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 913 509,96
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 455 784,00	423 661,51	8 973 849,00	8 973 849,00	9 397 510,51
	Total des dépenses d'équipement	7 455 784,00	423 661,51	8 973 849,00	8 973 849,00	9 397 510,51
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 024 297,00	2 286,59	948 186,46	948 186,46	950 473,05
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	300 000,00		804 666,32	804 666,32	804 666,32
	Total des dépenses financières	1 342 297,00	2 286,59	1 754 852,78	1 754 852,78	1 757 139,37
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	366 060,00	0,00	366 060,00	366 060,00	366 060,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 164 141,00	425 948,10	11 094 761,78	11 094 761,78	11 520 709,88
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	62 745,00		22 561,12	22 561,12	22 561,12
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	62 745,00		22 561,12	22 561,12	22 561,12
	TOTAL	9 226 886,00	425 948,10	11 117 322,90	11 117 322,90	11 543 271,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 543 271,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 616 204,00	0,00	2 938 028,32	2 938 028,32	2 938 028,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	965 561,26	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 581 765,26	0,00	4 438 028,32	4 438 028,32	4 438 028,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	400 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 947 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 347 000,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	366 060,00	0,00	366 060,00	366 060,00	366 060,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 294 825,26	0,00	8 804 088,32	8 804 088,32	8 804 088,32
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 682 357,67		1 369 576,08	1 369 576,08	1 369 576,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	539 007,00		566 495,00	566 495,00	566 495,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 221 364,67		1 936 071,08	1 936 071,08	1 936 071,08
	TOTAL	8 516 189,93	0,00	10 740 159,40	10 740 159,40	10 740 159,40

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	803 111,60
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 543 271,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 913 509,96
--	---------------------

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 011 157,99		6 011 157,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 257 436,87		8 257 436,87
014	Atténuations de produits	2 127 927,00		2 127 927,00
65	Autres charges de gestion courante	3 514 150,00		3 514 150,00
66	Charges financières	303 280,06	0,00	303 280,06
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	80 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00	566 495,00	571 495,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 330 000,00		1 330 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 369 576,08	1 369 576,08
Dépenses de fonctionnement - Total		21 628 951,92	1 936 071,08	23 565 023,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 565 023,00
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	22 561,12	22 561,12
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	950 473,05	0,00	950 473,05
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	9 397 510,51		9 397 510,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	366 060,00	0,00	366 060,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	804 666,32		804 666,32
Dépenses d'investissement - Total		11 520 709,88	22 561,12	11 543 271,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 543 271,00
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 084 376,99		1 084 376,99
73	Impôts et taxes	14 658 124,00		14 658 124,00
74	Dotations, subventions et participations	2 980 043,00		2 980 043,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	2 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 300,00	22 561,12	58 861,12
78	Reprises sur amortissements et provisions	5 000,00	0,00	5 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		18 790 843,99	22 561,12	18 813 405,11

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 751 617,89
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 565 023,00
---	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	2 938 028,32	0,00	2 938 028,32
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		566 495,00	566 495,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	366 060,00	0,00	366 060,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 369 576,08	1 369 576,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		5 804 088,32	1 936 071,08	7 740 159,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	803 111,60
---	------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 000 000,00
----------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 543 271,00
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	4 747 272,00	6 011 157,99	6 011 157,99
60228	Autres fournitures consommables	500,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	29 070,00	39 299,99	39 299,99
60612	Énergie - Électricité	64 450,00	152 900,00	152 900,00
60613	Chauffage urbain	3 800,00	3 800,00	3 800,00
60621	Combustibles	16 500,00	25 900,00	25 900,00
60622	Carburants	196 250,00	227 850,00	227 850,00
60623	Alimentation	24 100,00	111 900,00	111 900,00
60631	Fournitures d'entretien	26 780,00	34 450,00	34 450,00
60632	Fournitures de petit équipement	33 450,00	86 262,00	86 262,00
60636	Vêtements de travail	11 700,00	13 400,00	13 400,00
6064	Fournitures administratives	21 700,00	22 530,00	22 530,00
6067	Fournitures scolaires	3 300,00	400,00	400,00
6068	Autres matières et fournitures	4 900,00	24 460,00	24 460,00
611	Contrats de prestations de services	2 471 319,00	2 859 955,00	2 859 955,00
6122	Crédit-bail mobilier		8 400,00	8 400,00
6132	Locations immobilières	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6135	Locations mobilières	22 150,00	45 050,00	45 050,00
614	Charges locatives et de copropriété	19 000,00	19 000,00	19 000,00
61521	Terrains	26 000,00	51 500,00	51 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	31 400,00	90 300,00	90 300,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	5 000,00	5 500,00	5 500,00
615231	Entretien et réparations voiries	713 500,00	769 243,00	769 243,00
615232	Entretien et réparations réseaux	3 500,00	3 500,00	3 500,00
61551	Matériel roulant	184 300,00	189 650,00	189 650,00
61558	Autres biens mobiliers	6 500,00	8 900,00	8 900,00
6156	Maintenance	61 650,00	66 320,00	66 320,00
6161	Assurance multirisques	36 110,00	71 320,00	71 320,00
617	Etudes et recherches	227 200,00	325 760,00	325 760,00
6182	Documentation générale et technique	10 020,00	12 020,00	12 020,00
6184	Versements à des organismes de formation	24 470,00	32 200,00	32 200,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	500,00	500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 900,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	34 186,00	61 000,00	61 000,00
6228	Divers		4 150,00	4 150,00
6231	Annonces et insertions	9 900,00	12 800,00	12 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	23 000,00	22 250,00	22 250,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00
6237	Publications	32 500,00	38 000,00	38 000,00
6247	Transports collectifs	55 300,00	99 800,00	99 800,00
6248	Divers	550,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 367,00	35 508,00	35 508,00
6256	Missions	10 254,00	18 200,00	18 200,00
6257	Réceptions	3 150,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	11 325,00	13 100,00	13 100,00
6262	Frais de télécommunications	41 406,00	51 880,00	51 880,00
627	Services bancaires et assimilés	1 150,00	3 050,00	3 050,00
6281	Concours divers (cotisations...)	167 240,00	130 970,00	130 970,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	7 200,00	7 200,00
62875	Aux communes membres du GFP		62 050,00	62 050,00
6288	Autres services extérieurs	46 600,00	120 030,00	120 030,00
63512	Taxes foncières	1 075,00	1 500,00	1 500,00
63513	Autres impôts locaux		1 700,00	1 700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 750,00	9 700,00	9 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 506 390,00	8 257 436,87	8 257 436,87
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	191 227,00	888 050,00	888 050,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 233,00	22 227,00	22 227,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	44 734,00	83 214,00	83 214,00

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	8 560,00	13 570,00	13 570,00
64111	Rémunération principale	2 067 151,00	3 128 157,00	3 128 157,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	35 483,00	66 015,00	66 015,00
64118	Autres indemnités	225 161,00	441 467,00	441 467,00
64131	Rémunérations	183 698,00	1 010 519,00	1 010 519,00
64138	Autres indemnités	29 125,00	85 156,00	85 156,00
64162	Emplois d'avenir	118 442,00	132 503,00	132 503,00
64168	Autres emplois d'insertion	363 629,00	244 379,00	244 379,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	459 543,00	796 917,00	796 917,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	558 437,00	997 131,00	997 131,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	113 433,00	76 136,87	76 136,87
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 404,00	78 963,00	78 963,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 278,00	11 000,00	11 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 774,00	11 690,00	11 690,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	37 619,00	140 699,00	140 699,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 963,00	21 020,00	21 020,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 296,00	8 623,00	8 623,00
6488	Autres charges	6 200,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	5 373 105,00	2 127 927,00	2 127 927,00
73916	Prél. contribution pour le redressement des finances publiques	60 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	4 195 018,00	1 229 840,00	1 229 840,00
739221	FNGIR	898 087,00	898 087,00	898 087,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	220 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 136 974,00	3 514 150,00	3 514 150,00
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	316 994,00	256 021,00	256 021,00
6531	Indemnités	126 419,00	125 855,00	125 855,00
6532	Frais de mission	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 300,00	5 720,00	5 720,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	23 486,00	25 065,00	25 065,00
6535	Formation	2 000,00	5 800,00	5 800,00
6541	Créances admises en non-valeur		5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes		6 000,00	6 000,00
6553	Service d'incendie		421 650,00	421 650,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	600,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	41 319,00	138 000,00	138 000,00
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	12 800,00	12 800,00	12 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	64 741,00	31 056,00	31 056,00
657341	Communes membres du GFP	10 194,00	30 000,00	30 000,00
657358	Autres groupements	3 200,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	1 523 921,00	2 450 183,00	2 450 183,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		16 763 741,00	19 910 671,86	19 910 671,86
66	Charges financières (b)	224 315,00	303 280,06	303 280,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	237 854,00	236 851,18	236 851,18
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-30 688,00	51 020,82	51 020,82
661131	Aux communes membres du GFP	17 149,00	15 408,06	15 408,06
67	Charges exceptionnelles (c)	8 945,00	80 000,00	80 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	80 000,00	80 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 845,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	15 000,33	5 000,00	5 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	15 000,33	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	1 297 013,00	1 330 000,00	1 330 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		18 309 014,33	21 628 951,92	21 628 951,92
023	Virement à la section d'investissement	1 682 357,67	1 369 576,08	1 369 576,08

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	539 007,00	566 495,00	566 495,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	534 385,00	566 495,00	566 495,00
71351	Variation des stocks de produits autres que terrains	4 622,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 221 364,67	1 936 071,08	1 936 071,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 221 364,67	1 936 071,08	1 936 071,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 530 379,00	23 565 023,00	23 565 023,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 565 023,00
---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	90 979,73
Montant des ICNE de l'exercice N-1	39 958,91
= Différence ICNE N - ICNE N-1	51 020,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	40 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	742 960,00	1 084 376,99	1 084 376,99
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	19 664,00	6 000,00	6 000,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	26 000,00	25 000,00	25 000,00
70632	A caractère de loisirs	25 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	21 200,00	148 200,00	148 200,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne		220 476,99	220 476,99
70845	Aux communes membres du GFP	154 000,00	156 600,00	156 600,00
70848	aux autres organismes	487 096,00	524 100,00	524 100,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	10 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	12 667 124,00	14 658 124,00	14 658 124,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	6 997 980,00	7 292 195,00	7 292 195,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	1 011 500,00	930 647,00	930 647,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	263 759,00	332 323,00	332 323,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	202 010,00	192 466,00	192 466,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	44 916,00	15 000,00	15 000,00
73211	Attribution de compensation	292 891,00	1 890 000,00	1 890 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale		305 493,00	305 493,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	3 854 068,00	3 700 000,00	3 700 000,00
74	Dotations, subventions et participations	2 846 093,00	2 980 043,00	2 980 043,00
74124	Dotation d'intercommunalité	659 224,00	566 953,00	566 953,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	718 861,00	689 515,00	689 515,00
744	FCTVA	8 600,00	20 000,00	20 000,00
74712	Emplois d'avenir	62 003,00	30 000,00	30 000,00
74718	Autres	134 029,00	60 329,00	60 329,00
7472	Régions	11 732,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 140 644,00	1 279 451,00	1 279 451,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	3 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	103 000,00	328 795,00	328 795,00
75	Autres produits de gestion courante	1 337,00	2 000,00	2 000,00
752	Revenus des immeubles	1 337,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		16 297 514,00	18 749 543,99	18 749 543,99
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	107 072,00	36 300,00	36 300,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	96 327,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 745,00	36 300,00	36 300,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	15 000,33	5 000,00	5 000,00
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	15 000,33	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		16 419 586,33	18 790 843,99	18 790 843,99
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	62 745,00	22 561,12	22 561,12
71351	Variation des stocks de produits autres que terrains	4 622,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	58 123,00	22 561,12	22 561,12
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		62 745,00	22 561,12	22 561,12
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 482 331,33	18 813 405,11	18 813 405,11

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 751 617,89
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 565 023,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	78 024,00	99 400,00	99 400,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	59 300,00	36 000,00	36 000,00
	Opération d'équipement n° 15 (5)	300 130,00	319 068,00	319 068,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	2 600,00	94 000,00	94 000,00
	Opération d'équipement n° 22 (5)	6 400,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 23 (5)	298 100,00	137 000,00	137 000,00
	Opération d'équipement n° 24 (5)		12 900,00	12 900,00
	Opération d'équipement n° 25 (5)	5 000,00	3 500,00	3 500,00
	Opération d'équipement n° 27 (5)	2 717 000,00	3 087 683,00	3 087 683,00
	Opération d'équipement n° 29 (5)		17 000,00	17 000,00
	Opération d'équipement n° 30 (5)	570 500,00	1 632 651,00	1 632 651,00
	Opération d'équipement n° 31 (5)	1 247 000,00	559 000,00	559 000,00
	Opération d'équipement n° 32 (5)	42 330,00	28 800,00	28 800,00
	Opération d'équipement n° 33 (5)	34 300,00	110 200,00	110 200,00
	Opération d'équipement n° 34 (5)	71 300,00	66 000,00	66 000,00
	Opération d'équipement n° 35 (5)	2 023 800,00	1 628 000,00	1 628 000,00
	Opération d'équipement n° 36 (5)		1 016 647,00	1 016 647,00
	Opération d'équipement n° 37 (5)		84 000,00	84 000,00
	Opération d'équipement n° 38 (5)		19 000,00	19 000,00
	Opération d'équipement n° 39 (5)		23 000,00	23 000,00
	Total des dépenses d'équipement	7 455 784,00	8 973 849,00	8 973 849,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 024 297,00	948 186,46	948 186,46
1641	Emprunts en euros	1 024 297,00	803 226,19	803 226,19
16811	Organismes d'assurances		2 286,59	2 286,59
16873	Départements		45 947,28	45 947,28
168741	Communes membres du GFP		96 726,40	96 726,40
27	Autres immobilisations financières	18 000,00	2 000,00	2 000,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	18 000,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	300 000,00	804 666,32	804 666,32
020	Dépenses imprévues (investissement)	300 000,00	804 666,32	804 666,32
	Total des dépenses financières	1 342 297,00	1 754 852,78	1 754 852,78
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01 (6)	146 500,00	146 500,00	146 500,00
458102	Opé. pour compte de tiers n° 02 (6)	38 000,00	38 000,00	38 000,00
458103	Opé. pour compte de tiers n° 03 (6)	181 560,00	181 560,00	181 560,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	366 060,00	366 060,00	366 060,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	9 164 141,00	11 094 761,78	11 094 761,78
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	62 745,00	22 561,12	22 561,12
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	58 123,00	22 561,12	22 561,12
13911	Etat et établissements nationaux	4 614,00	1 593,00	1 593,00
13912	Régions		0,00	0,00
13913	Départements	52 778,00	20 456,12	20 456,12
139148	Autres communes		0,00	0,00

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13918	Autres	731,00	512,00	512,00
	Charges transférées (9)	4 622,00	0,00	0,00
3551	Produits finis (autres que terrains aménagés)	4 622,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
204412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		62 745,00	22 561,12	22 561,12
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 226 886,00	11 117 322,90	11 117 322,90

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	425 948,10
-----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 543 271,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 616 204,00	2 938 028,32	2 938 028,32
1313	Départements	5 962,00	8 550,00	8 550,00
1321	Etat et établissements nationaux	248 000,00	298 440,00	298 440,00
1322	Régions		21 247,00	21 247,00
1323	Départements	719 292,00	1 726 898,00	1 726 898,00
13241	Communes membres du GFP	85 200,00	85 200,00	85 200,00
1326	Autres établissements publics locaux	5 000,00	10 000,00	10 000,00
1328	Autres	50 000,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	502 750,00	787 693,32	787 693,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	965 561,26	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	965 561,26	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 581 765,26	4 438 028,32	4 438 028,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 347 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
10222	F.C.T.V.A.	400 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 947 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
Total des recettes financières		3 347 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)	146 500,00	146 500,00	146 500,00
458202	Opé. pour compte de tiers n° 02 (5)	38 000,00	38 000,00	38 000,00
458203	Opé. pour compte de tiers n° 03 (5)	181 560,00	181 560,00	181 560,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		366 060,00	366 060,00	366 060,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 294 825,26	8 804 088,32	8 804 088,32
021	Virement de la section de fonctionnement	1 682 357,67	1 369 576,08	1 369 576,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	539 007,00	566 495,00	566 495,00
28031	Amortissements des frais d'études		1 768,00	1 768,00
28033	Amortissement de frais d'insertion		855,64	855,64
2804111	Etat - Biens mobiliers, matériel et études		1 047,00	1 047,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	35 344,00	35 344,00	35 344,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	1 237,00	10 049,00	10 049,00
28041513	GFP de rattachement-Projets d'infrastructures intérêt national	3 142,00	0,00	0,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations		1 699,00	1 699,00
28051	Concessions et droits similaires	1 959,00	2 325,39	2 325,39
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	791,00	52,49	52,49
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 384,00	6 385,00	6 385,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		267,84	267,84
281571	Matériel roulant	133 028,00	114 274,00	114 274,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	69 153,00	41 647,32	41 647,32
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	41 812,00	54 917,26	54 917,26
281728	Autres agencements et aménagements	639,00	639,00	639,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct°		798,00	798,00
281738	Autres constructions	817,00	817,00	817,00
281752	Installations de voirie	265,00	7 242,94	7 242,94
281757	Matériel et outillage de voirie	6 188,00	13 577,93	13 577,93
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	447,00	978,00	978,00
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo		3 680,00	3 680,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	437,00	2 018,00	2 018,00

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28182	Matériel de transport	56 963,00	124 117,85	124 117,85
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 722,00	42 496,07	42 496,07
28184	Mobilier	56 161,00	75 310,68	75 310,68
28188	Autres immobilisations corporelles	97 896,00	24 187,59	24 187,59
3551	Produits finis (autres que terrains aménagés)	4 622,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 221 364,67	1 936 071,08	1 936 071,08
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
13241	Communes membres du GFP		0,00	0,00
13258	Autres groupements		0,00	0,00
458211	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 221 364,67	1 936 071,08	1 936 071,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		8 516 189,93	10 740 159,40	10 740 159,40

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	803 111,60
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 543 271,00
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : DECHETTERIE/ATELIER TECHNIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		66 882,00	^a 11 453,00	99 400,00	^b 99 400,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	66 882,00	0,00	99 400,00	99 400,00	
2138	Autres constructions	49 147,20	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	3 024,00	0,00	28 000,00	28 000,00	
2182	Matériel de transport	14 400,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	310,80	0,00	1 400,00	1 400,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	11 453,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	11 453,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-110 853,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12

LIBELLE : MAISON DU TOUCH

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		60 686,93	^a 813,00	36 000,00	^b 36 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 440,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 440,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	59 246,93	813,00	21 000,00	21 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	39 585,26	813,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	16 672,97	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 209,60	0,00	20 000,00	20 000,00	
2184	Mobilier	1 779,10	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 813,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : ACHAT CAMION+MATERIEL OM
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		188 493,74	^a 162 159,94	319 068,00	^b 319 068,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	188 493,74	162 159,94	319 068,00	319 068,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	42 282,12	0,00	59 000,00	59 000,00	
2182	Matériel de transport	75 217,46	162 159,94	250 000,00	250 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	70 994,16	0,00	10 068,00	10 068,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-481 227,94
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18
LIBELLE : POINT D'APPORT VOLONTAIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20

LIBELLE : ACHAT MATERIEL ST

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 352,00	^a 0,00	94 000,00	^b 94 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 352,00	0,00	94 000,00	94 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	2 352,00	0,00	94 000,00	94 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-94 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23

LIBELLE : CRECHES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		83 831,29	^a 10 608,00	137 000,00	^b 137 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	83 831,29	10 608,00	137 000,00	137 000,00	
2115	Terrains bâtis	2 485,48	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	6 722,40	10 608,00	102 000,00	102 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	0,00	0,00	
21738	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	67 877,61	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 239,60	0,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 506,20	0,00	9 000,00	9 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-147 608,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24

LIBELLE : COMMUNICATION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	12 900,00	^b 12 900,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 900,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : RAM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		392,77	^a 0,00	3 500,00	^b 3 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	392,77	0,00	3 500,00	3 500,00	
2115	Terrains bâtis	392,77	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 500,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 532 511,84	a 187 878,10	3 087 683,00	b 3 087 683,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	9 650,00	9 650,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	9 650,00	9 650,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	37 835,69	0,00	78 600,00	78 600,00	
21752	Installations de voirie	14 921,36	0,00	60 000,00	60 000,00	
21757	Matériel et outillage de voirie	8 315,65	0,00	12 000,00	12 000,00	
2182	Matériel de transport	14 598,68	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 494 676,15	187 878,10	2 999 433,00	2 999 433,00	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dis	1 494 676,15	187 878,10	2 999 433,00	2 999 433,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 275 561,10
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 29
LIBELLE : EQUIPEMENTS CULTURELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 425,58	^a 0,00	17 000,00	^b 17 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 252,78	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 252,78	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 172,80	0,00	2 000,00	2 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 172,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30
LIBELLE : AMENAGEMENT ECONOMIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 250,60	^a 0,00	1 632 651,00	^b 1 632 651,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	721 351,00	721 351,00	
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installation	0,00	0,00	721 351,00	721 351,00	
21	Immobilisations corporelles	1 250,60	0,00	911 300,00	911 300,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	390 000,00	390 000,00	
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 250,60	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 632 651,00
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 31
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS-STADES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 165 249,30	^a 10 980,00	559 000,00	^b 559 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 165 249,30	10 980,00	559 000,00	559 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	322 000,00	322 000,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	12 484,80	0,00	56 000,00	56 000,00	
21728	Autres agencements et aménagements de terrain	4 366,24	0,00	0,00	0,00	
21738	Autres constructions	1 148 122,98	10 980,00	181 000,00	181 000,00	
21757	Matériel et outillage de voirie	275,28	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-569 980,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 32
LIBELLE : AMENAGEMENT NUMERIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		42 330,00	^a 0,00	28 800,00	^b 28 800,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	42 330,00	0,00	28 800,00	28 800,00	
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installation	42 330,00	0,00	28 800,00	28 800,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 800,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 33

LIBELLE : ENFANCE JEUNESSE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 547,84	^a 620,27	110 200,00	^b 110 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installation	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
21	Immobilisations corporelles	2 547,84	620,27	65 200,00	65 200,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	
21738	Autres constructions	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 547,84	0,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	0,00	620,27	29 200,00	29 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-110 820,27
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 34
LIBELLE : POLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL CAZERES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		20 919,03	^a 0,00	66 000,00	^b 66 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	20 919,03	0,00	66 000,00	66 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	366,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier	20 553,03	0,00	9 000,00	9 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-66 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 35

LIBELLE : POLE LE FOUSSERET

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		808 735,67	^a 39 149,20	1 628 000,00	^b 1 628 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 144,80	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 144,80	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 052,21	0,00	28 000,00	28 000,00	
21735	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 691,67	0,00	10 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier	9 083,54	0,00	18 000,00	18 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	277,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	788 538,66	39 149,20	1 600 000,00	1 600 000,00	
2313	Constructions	788 538,66	39 149,20	1 600 000,00	1 600 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 667 149,20
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 36
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS-GYMNASES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1 016 647,00	^b 1 016 647,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	6 247,00	6 247,00	
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel	0,00	0,00	6 247,00	6 247,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	994 400,00	994 400,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	994 400,00	994 400,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 016 647,00
---	----------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 37

LIBELLE : TOURISME

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	84 000,00	^b 84 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-84 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 38

LIBELLE : MSAP

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	19 000,00	^b 19 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 39

LIBELLE : ESPACE VIE SOCIALE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	23 000,00	^b 23 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	12 800,00	12 800,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	1 673 302,57	13 900,00	0,00	0,00	17 000,00	1 615 785,86	152 200,00	158 018,16	0,00	3 982 148,84	1 724 606,35	9 336 961,78
Equipements municipaux (2)		13 900,00	0,00	0,00	17 000,00	1 569 400,00	107 200,00	140 500,00	0,00	3 600 151,00	995 300,00	6 443 451,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	6 247,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	721 351,00	772 598,00
Opérations financières	1 673 302,57											1 673 302,57
Dépenses d'ordre	1 485,67											1 485,67
Total dépenses de l'exercice	3 432 588,24	13 900,00	0,00	0,00	17 000,00	1 615 785,86	152 200,00	162 077,83	0,00	3 999 164,62	1 724 606,35	11 117 322,90
RAR N-1 et reports	42 248,79	0,00	0,00	0,00	11 453,00	11 600,27	0,00	10 608,00	0,00	350 038,04	0,00	425 948,10
Total cumulé dépenses d'investissement	3 474 837,03	13 900,00	0,00	0,00	28 453,00	1 627 386,13	152 200,00	172 685,83	0,00	4 349 202,66	1 724 606,35	11 543 271,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	7 808 204,72	35 758,82	0,00	0,00	885,12	291 653,58	10 300,30	88 888,60	0,00	2 475 606,76	28 861,50	10 740 159,40
RAR N-1 et reports	803 111,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 111,60
Total cumulé recettes d'investissement	8 611 316,32	35 758,82	0,00	0,00	885,12	291 653,58	10 300,30	88 888,60	0,00	2 475 606,76	28 861,50	11 543 271,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	6 249 744,01	1 551 973,90	24 500,00	0,00	195 141,12	5 175 860,74	216 526,29	2 218 800,20	0,00	7 226 937,23	705 539,51	23 565 023,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	6 249 744,01	1 551 973,90	24 500,00	0,00	195 141,12	5 175 860,74	216 526,29	2 218 800,20	0,00	7 226 937,23	705 539,51	23 565 023,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	12 576 872,67	156 600,00	0,00	0,00	0,00	806 756,99	64 300,00	1 126 859,67	0,00	4 082 015,78	0,00	18 813 405,11
RAR N-1 et reports	4 751 617,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 751 617,89
Total cumulé recettes de fonctionnement	17 328 490,56	156 600,00	0,00	0,00	0,00	806 756,99	64 300,00	1 126 859,67	0,00	4 082 015,78	0,00	23 565 023,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		3 474 837,03	13 900,00	0,00	0,00	28 453,00	1 627 386,13	152 200,00	172 685,83	0,00	4 349 202,66	1 724 606,35	11 543 271,00
Dépenses réelles		3 473 351,36	13 900,00	0,00	0,00	28 453,00	1 627 386,13	152 200,00	168 626,16	0,00	4 332 186,88	1 724 606,35	11 520 709,88
020	Dépenses imprévues (investissement)	804 666,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	804 666,32
020	Dépenses imprévues (investissement)	804 666,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	804 666,32
16	Emprunts et dettes assimilées	870 922,84	0,00	0,00	0,00	0,00	40 138,86	0,00	17 518,16	0,00	15 937,84	5 955,35	950 473,05
1641	Emprunts en euros	723 675,98	0,00	0,00	0,00	0,00	40 138,86	0,00	17 518,16	0,00	15 937,84	5 955,35	803 226,19
16811	Organismes d'assurances	4 573,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 573,18
16873	Départements	45 947,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 947,28
168741	Communes membres du GFP	96 726,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 726,40
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
Opérations d'équipement		1 797 762,20	13 900,00	0,00	0,00	28 453,00	1 587 247,27	152 200,00	151 108,00	0,00	3 950 189,04	1 716 651,00	9 397 510,51
	11 DECHETTERIE/ATELIER TECHNIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	11 453,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 400,00	0,00	110 853,00
	12 MAISON DU TOUCH	35 813,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 813,00
	15 ACHAT CAMION+MATERIEL OM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481 227,94	0,00	481 227,94
	20 ACHAT MATERIEL ST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00	94 000,00
	23 CRECHES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 608,00	0,00	0,00	0,00	147 608,00
	24 COMMUNICATION	0,00	12 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00
	25 RAM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
	27 VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 275 561,10	0,00	3 275 561,10
	29 EQUIPEMENTS CULTURELS	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
	30 AMENAGEMENT ECONOMIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 632 651,00	1 632 651,00
	31 EQUIPEMENTS SPORTIFS-STADES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	569 980,00
	32 AMENAGEMENT NUMERIQUE	28 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 800,00
	33 ENFANCE JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	620,27	110 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 820,27
	34 POLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL CAZERES	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
	35 POLE LE FOUSSERET	1 667 149,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 667 149,20
	36 EQUIPEMENTS SPORTIFS-GYMNASES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016 647,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016 647,00
	37 TOURISME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00	84 000,00
	38 MSAP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
	39 ESPACE VIE SOCIALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366 060,00	0,00	366 060,00

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
458101	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 500,00	0,00	146 500,00
458101	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 500,00	0,00	146 500,00
458102	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
458102	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
458103	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 560,00	0,00	181 560,00
458103	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 560,00	0,00	181 560,00
Dépenses d'ordre		1 485,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 059,67	0,00	17 015,78	0,00	22 561,12
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 485,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 059,67	0,00	17 015,78	0,00	22 561,12
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 593,00	0,00	1 593,00
13913	Départements	1 485,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 547,67	0,00	15 422,78	0,00	20 456,12
13918	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512,00	0,00	0,00	0,00	512,00

RECETTES													
Total recettes d'investissement		8 611 316,32	35 758,82	0,00	0,00	885,12	291 653,58	10 300,30	88 888,60	0,00	2 475 606,76	28 861,50	11 543 271,00
Recettes réelles		7 188 781,60	34 635,00	0,00	0,00	0,00	276 287,00	0,00	0,00	0,00	2 084 673,32	22 823,00	9 607 199,92
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	803 111,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 111,60
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	803 111,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 111,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
10222	F.C.T.V.A.	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
13	Subventions d'investissement	885 670,00	34 635,00	0,00	0,00	0,00	276 287,00	0,00	0,00	0,00	1 718 613,32	22 823,00	2 938 028,32
1313	Départements	0,00	8 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 550,00
1321	Etat et établissements nationaux	298 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	298 440,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 247,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 247,00
1323	Départements	67 230,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	211 368,00	0,00	0,00	0,00	1 446 000,00	0,00	1 726 898,00
13241	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 200,00	0,00	85 200,00
1326	Autres établissements publics locaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	510 000,00	23 785,00	0,00	0,00	0,00	43 672,00	0,00	0,00	0,00	187 413,32	22 823,00	787 693,32
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366 060,00	0,00	366 060,00
458201	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 500,00	0,00	146 500,00
458201	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 500,00	0,00	146 500,00

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
458202	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
458202	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
458203	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 560,00	0,00	181 560,00
458203	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 560,00	0,00	181 560,00
Recettes d'ordre		1 422 534,72	1 123,82	0,00	0,00	885,12	15 366,58	10 300,30	88 888,60	0,00	390 933,44	6 038,50	1 936 071,08
021	Virement de la section de fonctionnement	1 369 576,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369 576,08
021	Virement de la section de fonctionnement	1 369 576,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369 576,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 958,64	1 123,82	0,00	0,00	885,12	15 366,58	10 300,30	88 888,60	0,00	390 933,44	6 038,50	566 495,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 768,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	855,64	0,00	855,64
2804111	Etat - Biens mobiliers, matériel et études	1 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 047,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 344,00	0,00	35 344,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 049,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 049,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	1 699,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 699,00
28051	Concessions et droits similaires	2 074,83	0,00	0,00	0,00	250,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 325,39
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,49	0,00	0,00	0,00	52,49
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	876,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431,00	0,00	5 078,00	0,00	6 385,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	193,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74,40	0,00	267,84
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	113 374,00	0,00	114 274,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00	0,00	0,00	0,00	39 759,32	208,00	41 647,32
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	282,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 696,00	0,00	0,00	0,00	51 939,26	0,00	54 917,26
281728	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639,00	0,00	0,00	0,00	639,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construcs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798,00
281738	Autres contructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	817,00	0,00	0,00	0,00	817,00
281752	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 242,94	0,00	7 242,94
281757	Matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275,28	0,00	0,00	0,00	13 302,65	0,00	13 577,93
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	978,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	978,00
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 680,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 018,00
28182	Matériel de transport	3 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 312,07	28 016,00	0,00	86 454,78	0,00	124 117,85
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 196,59	1 123,82	0,00	0,00	634,56	959,00	1 315,44	3 013,96	0,00	18 473,70	2 779,00	42 496,07
28184	Mobilier	17 019,78	0,00	0,00	0,00	0,00	896,39	400,20	53 074,31	0,00	2 130,00	1 790,00	75 310,68
28188	Autres immobilisations corporelles	874,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 797,91	504,59	2 844,84	0,00	16 904,75	1 261,50	24 187,59

FONCTIONNEMENT

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		6 249 744,01	1 551 973,90	24 500,00	0,00	195 141,12	5 175 860,74	216 526,29	2 218 800,20	0,00	7 226 937,23	705 539,51	23 565 023,00
Dépenses réelles		4 827 209,29	1 550 850,08	24 500,00	0,00	194 256,00	5 160 494,16	206 225,99	2 129 911,60	0,00	6 836 003,79	699 501,01	21 628 951,92
011	Charges à caractère général	401 000,00	334 779,00	24 500,00	0,00	24 400,00	892 798,00	40 195,99	420 588,00	0,00	3 758 940,00	113 957,00	6 011 157,99
60611	Eau et assainissement	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	34 700,00	399,99	750,00	0,00	2 300,00	600,00	39 299,99
60612	Énergie - Électricité	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	3 200,00	6 000,00	0,00	14 500,00	6 200,00	152 900,00
60613	Chauffage urbain	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 400,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	25 900,00
60622	Carburants	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	1 150,00	0,00	214 000,00	0,00	227 850,00
60623	Alimentation	0,00	6 200,00	0,00	0,00	500,00	99 300,00	1 300,00	1 550,00	0,00	2 350,00	700,00	111 900,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	18 200,00	450,00	700,00	0,00	8 700,00	4 000,00	34 450,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	13 550,00	0,00	0,00	600,00	31 200,00	1 800,00	4 100,00	0,00	28 512,00	6 500,00	86 262,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	12 400,00	0,00	13 400,00
6064	Fournitures administratives	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00	1 480,00	600,00	0,00	1 200,00	0,00	22 530,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	19 510,00	1 000,00	3 450,00	0,00	0,00	0,00	24 460,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	110 000,00	24 500,00	0,00	0,00	202 100,00	7 150,00	300 805,00	0,00	2 202 500,00	12 900,00	2 859 955,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00
6132	Locations immobilières	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	8 800,00	2 050,00	200,00	0,00	26 500,00	0,00	45 050,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	32 300,00	1 300,00	27 700,00	0,00	19 000,00	5 000,00	90 300,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	769 243,00	0,00	769 243,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
61551	Matériel roulant	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	450,00	0,00	184 700,00	0,00	189 650,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	8 900,00
6156	Maintenance	0,00	8 300,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	12 540,00	0,00	16 780,00	4 700,00	66 320,00
6161	Assurance multirisques	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 200,00	0,00	2 920,00	0,00	26 200,00	0,00	71 320,00
617	Etudes et recherches	200 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 760,00	2 000,00	325 760,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	6 400,00	0,00	0,00	300,00	1 700,00	1 320,00	700,00	0,00	1 300,00	300,00	12 020,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	0,00	0,00	0,00	300,00	10 000,00	2 400,00	2 900,00	0,00	14 100,00	0,00	32 200,00
6188	Autres frais divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	2 000,00	61 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	2 750,00	0,00	0,00	0,00	4 150,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	4 300,00	0,00	12 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	12 700,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	2 150,00	3 500,00	0,00	2 000,00	400,00	22 250,00
6237	Publications	0,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	2 500,00	1 000,00	38 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 800,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	99 800,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	6 309,00	0,00	0,00	300,00	13 308,00	3 346,00	8 173,00	0,00	2 845,00	1 227,00	35 508,00
6256	Missions	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	18 200,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00	250,00	0,00	400,00	0,00	13 100,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	19 600,00	0,00	0,00	400,00	11 500,00	2 800,00	3 200,00	0,00	12 000,00	2 380,00	51 880,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	900,00	0,00	150,00	0,00	3 050,00
6281	Concours divers (cotisations...)	122 000,00	370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	300,00	0,00	1 600,00	500,00	130 970,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 050,00	62 050,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 030,00
63512	Taxes foncières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
63513	Autres impôts locaux	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	9 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	61 378,00	1 049 293,00	0,00	0,00	69 496,00	3 216 293,87	133 080,00	773 660,00	0,00	2 816 594,00	137 642,00	8 257 436,87
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	798 050,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	888 050,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	85,00	2 876,00	0,00	0,00	176,00	7 687,00	390,00	2 211,00	0,00	8 389,00	413,00	22 227,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	85,00	10 757,00	0,00	0,00	705,00	27 679,00	1 515,00	8 846,00	0,00	31 974,00	1 653,00	83 214,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	51,00	1 972,00	0,00	0,00	106,00	4 607,00	233,00	1 325,00	0,00	5 029,00	247,00	13 570,00
64111	Rémunération principale	0,00	504 321,00	0,00	0,00	34 899,00	941 647,00	60 259,00	438 835,00	0,00	1 098 081,00	50 115,00	3 128 157,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	20 559,00	0,00	0,00	973,00	23 280,00	1 577,00	5 680,00	0,00	12 066,00	1 880,00	66 015,00
64118	Autres indemnités	0,00	125 669,00	0,00	0,00	9 204,00	105 780,00	14 457,00	28 950,00	0,00	146 164,00	11 243,00	441 467,00
64131	Rémunérations	0,00	52 677,00	0,00	0,00	5 000,00	385 830,00	9 887,00	36 458,00	0,00	491 998,00	28 669,00	1 010 519,00
64138	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 017,00	3 819,00	2 468,00	0,00	27 676,00	3 176,00	85 156,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 952,00	0,00	0,00	0,00	74 551,00	0,00	132 503,00
64168	Autres emplois d'insertion	16 978,00	49 237,00	0,00	0,00	0,00	146 184,00	2 776,00	0,00	0,00	29 204,00	0,00	244 379,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	247,00	91 483,00	0,00	0,00	5 332,00	274 014,00	13 984,00	75 099,00	0,00	319 473,00	17 285,00	796 917,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	713,00	149 154,00	0,00	0,00	11 098,00	300 796,00	19 037,00	137 406,00	0,00	361 705,00	17 222,00	997 131,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	849,00	5 096,00	0,00	0,00	0,00	33 743,87	824,00	1 952,00	0,00	32 080,00	1 592,00	76 136,87

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	13 546,00	0,00	0,00	548,00	8 785,00	1 070,00	14 721,00	0,00	38 599,00	1 694,00	78 963,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	1 788,00	0,00	0,00	140,00	3 476,00	228,00	1 593,00	0,00	4 265,00	200,00	11 690,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	10 770,00	18 493,00	0,00	0,00	1 196,00	48 733,00	2 897,00	15 384,00	0,00	41 135,00	2 091,00	140 699,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00	360,00	0,00	0,00	0,00	21 020,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 665,00	0,00	0,00	119,00	33,00	67,00	2 372,00	0,00	4 205,00	162,00	8 623,00
014	Atténuations de produits	2 127 927,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 127 927,00
739211	Attributions de compensation	1 229 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229 840,00
739221	FNGIR	898 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	898 087,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330 000,00
65	Autres charges de gestion courante	764 671,00	160 240,00	0,00	0,00	100 360,00	961 012,00	32 950,00	899 717,00	0,00	152 800,00	442 400,00	3 514 150,00
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	256 021,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 021,00
6531	Indemnités	0,00	125 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 855,00
6532	Frais de mission	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 720,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	25 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 065,00
6535	Formation	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	5 800,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6553	Service d'incendie	421 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	421 650,00
65548	Autres contributions	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00	0,00	138 000,00
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00	0,00	12 800,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 056,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	36 000,00	800,00	0,00	0,00	100 360,00	929 956,00	32 950,00	897 717,00	0,00	10 000,00	442 400,00	2 450 183,00
66	Charges financières	57 233,29	6 538,08	0,00	0,00	0,00	90 390,29	0,00	35 946,60	0,00	107 669,79	5 502,01	303 280,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	54 859,51	6 127,51	0,00	0,00	0,00	54 827,50	0,00	30 442,36	0,00	87 077,54	3 516,76	236 851,18
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	2 373,78	410,57	0,00	0,00	0,00	24 145,73	0,00	5 504,24	0,00	16 601,25	1 985,25	51 020,82
661131	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 417,06	0,00	0,00	0,00	3 991,00	0,00	15 408,06
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Dépenses d'ordre		1 422 534,72	1 123,82	0,00	0,00	885,12	15 366,58	10 300,30	88 888,60	0,00	390 933,44	6 038,50	1 936 071,08

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
023	Virement à la section d'investissement	1 369 576,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369 576,08
023	Virement à la section d'investissement	1 369 576,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 369 576,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 958,64	1 123,82	0,00	0,00	885,12	15 366,58	10 300,30	88 888,60	0,00	390 933,44	6 038,50	566 495,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	52 958,64	1 123,82	0,00	0,00	885,12	15 366,58	10 300,30	88 888,60	0,00	390 933,44	6 038,50	566 495,00

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		17 328 490,56	156 600,00	0,00	0,00	0,00	806 756,99	64 300,00	1 126 859,67	0,00	4 082 015,78	0,00	23 565 023,00
Recettes réelles		17 327 004,89	156 600,00	0,00	0,00	0,00	806 756,99	64 300,00	1 122 800,00	0,00	4 065 000,00	0,00	23 542 461,88
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 751 617,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 751 617,89
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 751 617,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 751 617,89
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	20 000,00	0,00	25 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	20 000,00	0,00	25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	156 600,00	0,00	0,00	0,00	368 676,99	0,00	524 100,00	0,00	35 000,00	0,00	1 084 376,99
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 200,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 476,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 476,99
70845	Aux communes membres du GFP	0,00	156 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 600,00
70848	aux autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	524 100,00	0,00	0,00	0,00	524 100,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	10 958 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	14 658 124,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	7 292 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 292 195,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	930 647,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	930 647,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	332 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 323,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	192 466,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 466,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
73211	Attribution de compensation	1 890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 890 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	305 493,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 493,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	3 700 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 610 263,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 080,00	28 000,00	593 700,00	0,00	310 000,00	0,00	2 980 043,00
74124	Dotation d'intercommunalité	566 953,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 953,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	689 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	689 515,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	30 000,00

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 829,00	8 000,00	49 500,00	0,00	0,00	0,00	60 329,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435 251,00	0,00	544 200,00	0,00	300 000,00	0,00	1 279 451,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	328 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328 795,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
752	Revenus des immeubles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 300,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 300,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Recettes d'ordre		1 485,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 059,67	0,00	17 015,78	0,00	22 561,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 485,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 059,67	0,00	17 015,78	0,00	22 561,12
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	1 485,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 059,67	0,00	17 015,78	0,00	22 561,12

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	6 249 744,01	1 551 973,90	7 801 717,91
Dépenses de l'exercice	6 249 744,01	1 551 973,90	7 801 717,91
011 Charges à caractère général	401 000,00	334 779,00	735 779,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	61 378,00	1 049 293,00	1 110 671,00
014 Atténuations de produits	2 127 927,00	0,00	2 127 927,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 330 000,00	0,00	1 330 000,00
023 Virement à la section d'investissement	1 369 576,08	0,00	1 369 576,08
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 958,64	1 123,82	54 082,46
65 Autres charges de gestion courante	764 671,00	160 240,00	924 911,00
66 Charges financières	57 233,29	6 538,08	63 771,37
67 Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	80 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000,00	0,00	5 000,00
RECETTES TOTALES (2)	17 328 490,56	156 600,00	17 485 090,56
Recettes de l'exercice	12 576 872,67	156 600,00	12 733 472,67
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 485,67	0,00	1 485,67
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	156 600,00	156 600,00
73 Impôts et taxes	10 958 124,00	0,00	10 958 124,00
74 Dotations, subventions et participations	1 610 263,00	0,00	1 610 263,00
75 Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	2 000,00
78 Reprises sur amortissements et provisions	5 000,00	0,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	4 751 617,89	0,00	4 751 617,89
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 751 617,89	0,00	4 751 617,89

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	1 281 002,90	159 689,00	111 282,00
Dépenses de l'exercice	1 281 002,90	159 689,00	111 282,00
011 Charges à caractère général	261 459,00	0,00	73 320,00
012 Charges de personnel et frais assimil	1 012 383,00	249,00	36 661,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	622,82	0,00	501,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	159 440,00	800,00
66 Charges financières	6 538,08	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux p	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	156 600,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	156 600,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	156 600,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
78 Reprises sur amortissements et provis	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	24 500,00	24 500,00
Dépenses de l'exercice	24 500,00	24 500,00
011 Charges à caractère général	24 500,00	24 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	195 141,12	195 141,12
Dépenses de l'exercice	195 141,12	195 141,12
011 Charges à caractère général	24 400,00	24 400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	69 496,00	69 496,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	885,12	885,12
65 Autres charges de gestion courante	100 360,00	100 360,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	4 Sport et jeunesse	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	618 503,00	864 874,87	3 692 482,87	5 175 860,74
Dépenses de l'exercice	618 503,00	864 874,87	3 692 482,87	5 175 860,74
011 Charges à caractère général	33 544,00	372 000,00	487 254,00	892 798,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	578 959,00	389 260,00	2 248 074,87	3 216 293,87
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	13 224,58	2 142,00	15 366,58
65 Autres charges de gestion courante	6 000,00	0,00	955 012,00	961 012,00
66 Charges financières	0,00	90 390,29	0,00	90 390,29
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	806 756,99	806 756,99
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	806 756,99	806 756,99
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	368 676,99	368 676,99
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	438 080,00	438 080,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42		
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES TOTALES (2)	257 455,18	607 419,69	2 747 950,87	748 737,00	195 795,00
Dépenses de l'exercice	257 455,18	607 419,69	2 747 950,87	748 737,00	195 795,00
011 Charges à caractère général	128 200,00	243 800,00	92 346,00	223 708,00	171 200,00
012 Charges de personnel et frais assimil	66 672,00	322 588,00	1 765 950,87	457 529,00	24 595,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	3 592,30	9 632,28	2 142,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	887 512,00	67 500,00	0,00
66 Charges financières	58 990,88	31 399,41	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	572 254,99	186 502,00	48 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	572 254,99	186 502,00	48 000,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	220 476,99	117 200,00	31 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	351 778,00	69 302,00	17 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	216 526,29	216 526,29
Dépenses de l'exercice	216 526,29	216 526,29
011 Charges à caractère général	40 195,99	40 195,99
012 Charges de personnel et frais assimilés	133 080,00	133 080,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 300,30	10 300,30
65 Autres charges de gestion courante	32 950,00	32 950,00
RECETTES TOTALES (2)	64 300,00	64 300,00
Recettes de l'exercice	64 300,00	64 300,00
74 Dotations, subventions et participations	28 000,00	28 000,00
77 Produits exceptionnels	36 300,00	36 300,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52	
	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficulté
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	62 021,10	154 505,19
Dépenses de l'exercice	62 021,10	154 505,19
011 Charges à caractère général	4 100,00	36 095,99
012 Charges de personnel et frais assimil	21 071,00	112 009,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	9 900,10	400,20
65 Autres charges de gestion courante	26 950,00	6 000,00
RECETTES TOTALES (2)	28 000,00	36 300,00
Recettes de l'exercice	28 000,00	36 300,00
74 Dotations, subventions et participations	28 000,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	36 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	27 966,00	2 190 834,20	2 218 800,20
Dépenses de l'exercice	27 966,00	2 190 834,20	2 218 800,20
011 Charges à caractère général	5 800,00	414 788,00	420 588,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	4 956,00	768 704,00	773 660,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 210,00	82 678,60	88 888,60
65 Autres charges de gestion courante	11 000,00	888 717,00	899 717,00
66 Charges financières	0,00	35 946,60	35 946,60
RECETTES TOTALES (2)	2 954,93	1 123 904,74	1 126 859,67
Recettes de l'exercice	2 954,93	1 123 904,74	1 126 859,67
013 Atténuations de charges	0,00	5 000,00	5 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 954,93	1 104,74	4 059,67
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	524 100,00	524 100,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	593 700,00	593 700,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 487 398,05	1 641 539,18	98 000,00	7 226 937,23
Dépenses de l'exercice	5 487 398,05	1 641 539,18	98 000,00	7 226 937,23
011 Charges à caractère général	2 866 033,00	892 907,00	0,00	3 758 940,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 271 267,00	545 327,00	0,00	2 816 594,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 495,05	103 438,39	0,00	390 933,44
65 Autres charges de gestion courante	0,00	54 800,00	98 000,00	152 800,00
66 Charges financières	62 603,00	45 066,79	0,00	107 669,79
RECETTES TOTALES (2)	4 061 901,68	20 114,10	0,00	4 082 015,78
Recettes de l'exercice	4 061 901,68	20 114,10	0,00	4 082 015,78
013 Atténuations de charges	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 901,68	4 114,10	0,00	17 015,78
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	29 000,00	6 000,00	0,00	35 000,00
73 Impôts et taxes	3 700 000,00	0,00	0,00	3 700 000,00
74 Dotations, subventions et participations	300 000,00	10 000,00	0,00	310 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82			Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	815 Transports urbains	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement urbain	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	5 367 141,05	120 257,00	292 984,73	1 147 598,45	200 956,00	98 000,00
Dépenses de l'exercice	5 367 141,05	120 257,00	292 984,73	1 147 598,45	200 956,00	98 000,00
011 Charges à caractère général	2 801 998,00	64 035,00	62 600,00	774 105,00	56 202,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 215 045,00	56 222,00	202 270,00	256 702,00	86 355,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	287 495,05	0,00	26 932,48	70 906,91	5 599,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 000,00	52 800,00	98 000,00
66 Charges financières	62 603,00	0,00	1 182,25	43 884,54	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	4 061 901,68	0,00	11 968,10	7 247,00	899,00	0,00
Recettes de l'exercice	4 061 901,68	0,00	11 968,10	7 247,00	899,00	0,00
013 Atténuations de charges	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82			Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	815 Transports urbains	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement urbain	833 Préservation du milieu naturel
042 Opérations d'ordre de transfert entre	12 901,68	0,00	1 968,10	1 247,00	899,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	29 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	300 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	201 646,01	503 893,50	705 539,51
Dépenses de l'exercice	201 646,01	503 893,50	705 539,51
011 Charges à caractère général	36 677,00	77 280,00	113 957,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	47 859,00	89 783,00	137 642,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	208,00	5 830,50	6 038,50
65 Autres charges de gestion courante	111 400,00	331 000,00	442 400,00
66 Charges financières	5 502,01	0,00	5 502,01

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 474 837,03	13 900,00	3 488 737,03
Dépenses de l'exercice	3 432 588,24	13 900,00	3 446 488,24
Non individualisées en opérations	1 674 788,24	0,00	1 674 788,24
020 Dépenses imprévues (investissement)	804 666,32	0,00	804 666,32
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	1 485,67	0,00	1 485,67
16 Emprunts et dettes assimilées	868 636,25	0,00	868 636,25
N° Opérations	1 757 800,00	13 900,00	1 771 700,00
24 COMMUNICATION	0,00	11 500,00	11 500,00
32 AMENAGEMENT NUMERIQUE	28 800,00	0,00	28 800,00
12 MAISON DU TOUCH	20 000,00	1 000,00	21 000,00
24 COMMUNICATION	0,00	1 400,00	1 400,00
34 POLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	66 000,00	0,00	66 000,00
35 POLE LE FOUSSERET	28 000,00	0,00	28 000,00
12 MAISON DU TOUCH	15 000,00	0,00	15 000,00
35 POLE LE FOUSSERET	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
Restes à réaliser - reports	42 248,79	0,00	42 248,79
Non individualisées en opérations	2 286,59	0,00	2 286,59
16 Emprunts et dettes assimilées	2 286,59	0,00	2 286,59
N° Opérations	39 962,20	0,00	39 962,20
12 MAISON DU TOUCH	813,00	0,00	813,00
35 POLE LE FOUSSERET	39 149,20	0,00	39 149,20
RECETTES TOTALES (2)	8 611 316,32	35 758,82	8 647 075,14
Recettes de l'exercice	7 808 204,72	35 758,82	7 843 963,54
Non affectées aux opérations	7 808 204,72	35 758,82	7 843 963,54
021 Virement de la section de fonctionnemen	1 369 576,08	0,00	1 369 576,08
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	52 958,64	1 123,82	54 082,46
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	885 670,00	34 635,00	920 305,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Restes à réaliser - reports	803 111,60	0,00	803 111,60
Non affectées aux opérations	803 111,60	0,00	803 111,60
001 Solde d'exécution de la section d'investis	803 111,60	0,00	803 111,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00	12 900,00
Dépenses de l'exercice	1 000,00	12 900,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
N° Opérations	1 000,00	12 900,00
24 COMMUNICATION	0,00	11 500,00
32 AMENAGEMENT NUMERIQUE	0,00	0,00
12 MAISON DU TOUCH	1 000,00	0,00
24 COMMUNICATION	0,00	1 400,00
34 POLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	0,00	0,00
35 POLE LE FOUSSERET	0,00	0,00
12 MAISON DU TOUCH	0,00	0,00
35 POLE LE FOUSSERET	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	0,00
12 MAISON DU TOUCH	0,00	0,00
35 POLE LE FOUSSERET	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	35 257,82	501,00
Recettes de l'exercice	35 257,82	501,00
Non affectées aux opérations	35 257,82	501,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	622,82	501,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	34 635,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	28 453,00	28 453,00
Dépenses de l'exercice	17 000,00	17 000,00
N° Opérations	17 000,00	17 000,00
29 EQUIPEMENTS CULTURELS	2 000,00	2 000,00
29 EQUIPEMENTS CULTURELS	15 000,00	15 000,00
Restes à réaliser - reports	11 453,00	11 453,00
N° Opérations	11 453,00	11 453,00
11 DECHETTERIE/ATELIER TECHNIQUE	11 453,00	11 453,00
RECETTES TOTALES (2)	885,12	885,12
Recettes de l'exercice	885,12	885,12
Non affectées aux opérations	885,12	885,12
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	885,12	885,12

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 626 765,86	620,27	1 627 386,13
Dépenses de l'exercice	1 615 785,86	0,00	1 615 785,86
Non individualisées en opérations	40 138,86	0,00	40 138,86
16 Emprunts et dettes assimilées	40 138,86	0,00	40 138,86
N° Opérations	1 575 647,00	0,00	1 575 647,00
36 EQUIPEMENTS SPORTIFS-GYMNASES	6 247,00	0,00	6 247,00
31 EQUIPEMENTS SPORTIFS-STADES	559 000,00	0,00	559 000,00
36 EQUIPEMENTS SPORTIFS-GYMNASES	16 000,00	0,00	16 000,00
36 EQUIPEMENTS SPORTIFS-GYMNASES	994 400,00	0,00	994 400,00
Restes à réaliser - reports	10 980,00	620,27	11 600,27
N° Opérations	10 980,00	620,27	11 600,27
31 EQUIPEMENTS SPORTIFS-STADES	10 980,00	0,00	10 980,00
33 ENFANCE JEUNESSE	0,00	620,27	620,27
RECETTES TOTALES (2)	289 511,58	2 142,00	291 653,58
Recettes de l'exercice	289 511,58	2 142,00	291 653,58
Non affectées aux opérations	289 511,58	2 142,00	291 653,58
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	13 224,58	2 142,00	15 366,58
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	276 287,00	0,00	276 287,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	421 Centres de loisirs
DEPENSES TOTALES (2)	1 056 785,86	569 980,00	620,27
Dépenses de l'exercice	1 056 785,86	559 000,00	0,00
Non individualisées en opérations	40 138,86	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	40 138,86	0,00	0,00
N° Opérations	1 016 647,00	559 000,00	0,00
36 EQUIPEMENTS SPORTIFS-GYMNASES	6 247,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	421 Centres de loisirs
31 EQUIPEMENTS SPORTIFS-STADES	0,00	559 000,00	0,00
36 EQUIPEMENTS SPORTIFS-GYMNASES	16 000,00	0,00	0,00
36 EQUIPEMENTS SPORTIFS-GYMNASES	994 400,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	10 980,00	620,27
N° Opérations	0,00	10 980,00	620,27
31 EQUIPEMENTS SPORTIFS-STADES	0,00	10 980,00	0,00
33 ENFANCE JEUNESSE	0,00	0,00	620,27
RECETTES TOTALES (2)	3 592,30	285 919,28	2 142,00
Recettes de l'exercice	3 592,30	285 919,28	2 142,00
Non affectées aux opérations	3 592,30	285 919,28	2 142,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 592,30	9 632,28	2 142,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	276 287,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	152 200,00	152 200,00
Dépenses de l'exercice	152 200,00	152 200,00
N° Opérations	152 200,00	152 200,00
33 ENFANCE JEUNESSE	45 000,00	45 000,00
33 ENFANCE JEUNESSE	65 200,00	65 200,00
38 MSAP	19 000,00	19 000,00
39 ESPACE VIE SOCIALE	23 000,00	23 000,00
RECETTES TOTALES (2)	10 300,30	10 300,30
Recettes de l'exercice	10 300,30	10 300,30
Non affectées aux opérations	10 300,30	10 300,30
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	10 300,30	10 300,30

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52		
	522 Actions en faveur de l'enfance et de	523 Actions en faveur des personnes en	524 Autres services
DEPENSES TOTALES (2)	110 200,00	19 000,00	23 000,00
Dépenses de l'exercice	110 200,00	19 000,00	23 000,00
N° Opérations	110 200,00	19 000,00	23 000,00
33 ENFANCE JEUNESSE	45 000,00	0,00	0,00
33 ENFANCE JEUNESSE	65 200,00	0,00	0,00
38 MSAP	0,00	19 000,00	0,00
39 ESPACE VIE SOCIALE	0,00	0,00	23 000,00
RECETTES TOTALES (2)	9 900,10	400,20	0,00
Recettes de l'exercice	9 900,10	400,20	0,00
Non affectées aux opérations	9 900,10	400,20	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	9 900,10	400,20	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 954,93	169 730,90	172 685,83
Dépenses de l'exercice	2 954,93	159 122,90	162 077,83
Non individualisées en opérations	2 954,93	18 622,90	21 577,83
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	2 954,93	1 104,74	4 059,67
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	17 518,16	17 518,16
N° Opérations	0,00	140 500,00	140 500,00
23 CRECHES	0,00	137 000,00	137 000,00
25 RAM	0,00	3 500,00	3 500,00
Restes à réaliser - reports	0,00	10 608,00	10 608,00
N° Opérations	0,00	10 608,00	10 608,00
23 CRECHES	0,00	10 608,00	10 608,00
RECETTES TOTALES (2)	6 210,00	82 678,60	88 888,60
Recettes de l'exercice	6 210,00	82 678,60	88 888,60
Non affectées aux opérations	6 210,00	82 678,60	88 888,60
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	6 210,00	82 678,60	88 888,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	609 467,46	3 739 735,20	4 349 202,66
Dépenses de l'exercice	447 307,52	3 551 857,10	3 999 164,62
Non individualisées en opérations	28 839,52	370 174,10	399 013,62
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	12 901,68	4 114,10	17 015,78
16 Emprunts et dettes assimilées	15 937,84	0,00	15 937,84
458101 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	146 500,00	146 500,00
458102 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	38 000,00	38 000,00
458103 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	181 560,00	181 560,00
N° Opérations	418 468,00	3 181 683,00	3 600 151,00
27 VOIRIE	0,00	9 650,00	9 650,00
11 DECHETTERIE/ATELIER TECHNIQUE	99 400,00	0,00	99 400,00
15 ACHAT CAMION+MATERIEL OM	319 068,00	0,00	319 068,00
20 ACHAT MATERIEL ST	0,00	94 000,00	94 000,00
27 VOIRIE	0,00	78 600,00	78 600,00
27 VOIRIE	0,00	2 999 433,00	2 999 433,00
Restes à réaliser - reports	162 159,94	187 878,10	350 038,04
N° Opérations	162 159,94	187 878,10	350 038,04
15 ACHAT CAMION+MATERIEL OM	162 159,94	0,00	162 159,94
27 VOIRIE	0,00	187 878,10	187 878,10
RECETTES TOTALES (2)	287 495,05	2 188 111,71	2 475 606,76
Recettes de l'exercice	287 495,05	2 188 111,71	2 475 606,76
Non affectées aux opérations	287 495,05	2 188 111,71	2 475 606,76
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	287 495,05	103 438,39	390 933,44
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	1 718 613,32	1 718 613,32
458201 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	146 500,00	146 500,00
458202 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	38 000,00	38 000,00
458203 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	181 560,00	181 560,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82		
	812 Collecte et traitement des	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement
DEPENSES TOTALES (2)	609 467,46	95 968,10	3 642 868,10	899,00
Dépenses de l'exercice	447 307,52	95 968,10	3 454 990,00	899,00
Non individualisées en opérations	28 839,52	1 968,10	367 307,00	899,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	12 901,68	1 968,10	1 247,00	899,00
16 Emprunts et dettes assimilées	15 937,84	0,00	0,00	0,00
458101 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	0,00	146 500,00	0,00
458102 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	0,00	38 000,00	0,00
458103 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	0,00	181 560,00	0,00
N° Opérations	418 468,00	94 000,00	3 087 683,00	0,00
27 VOIRIE	0,00	0,00	9 650,00	0,00
11 DECHETTERIE/ATELIER TECHNIQUE	99 400,00	0,00	0,00	0,00
15 ACHAT CAMION+MATERIEL OM	319 068,00	0,00	0,00	0,00
20 ACHAT MATERIEL ST	0,00	94 000,00	0,00	0,00
27 VOIRIE	0,00	0,00	78 600,00	0,00
27 VOIRIE	0,00	0,00	2 999 433,00	0,00
Restes à réaliser - reports	162 159,94	0,00	187 878,10	0,00
N° Opérations	162 159,94	0,00	187 878,10	0,00
15 ACHAT CAMION+MATERIEL OM	162 159,94	0,00	0,00	0,00
27 VOIRIE	0,00	0,00	187 878,10	0,00
RECETTES TOTALES (2)	287 495,05	26 932,48	2 155 580,23	5 599,00
Recettes de l'exercice	287 495,05	26 932,48	2 155 580,23	5 599,00
Non affectées aux opérations	287 495,05	26 932,48	2 155 580,23	5 599,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	287 495,05	26 932,48	70 906,91	5 599,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	1 718 613,32	0,00
458201 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	0,00	146 500,00	0,00
458202 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	0,00	38 000,00	0,00
458203 OPERATION COMPTE DE TIERS-TR	0,00	0,00	181 560,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 640 606,35	84 000,00	1 724 606,35
Dépenses de l'exercice	1 640 606,35	84 000,00	1 724 606,35
Non individualisées en opérations	5 955,35	0,00	5 955,35
16 Emprunts et dettes assimilées	5 955,35	0,00	5 955,35
N° Opérations	1 634 651,00	84 000,00	1 718 651,00
30 AMENAGEMENT ECONOMIQUE	721 351,00	0,00	721 351,00
30 AMENAGEMENT ECONOMIQUE	911 300,00	0,00	911 300,00
37 TOURISME	0,00	84 000,00	84 000,00
30 AMENAGEMENT ECONOMIQUE	2 000,00	0,00	2 000,00
RECETTES TOTALES (2)	208,00	28 653,50	28 861,50
Recettes de l'exercice	208,00	28 653,50	28 861,50
Non affectées aux opérations	208,00	28 653,50	28 861,50
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	208,00	5 830,50	6 038,50
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	22 823,00	22 823,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 253 535,52										
1641 Emprunts en euros (total)					11 253 535,52										
110780600	CREDIT AGRICOLE	24/11/2004		05/03/2005	187 900,00	F			4.14	4.20913		T	X	N	A-1
MON513358-26430	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/10/2004		01/01/2010	152 749,41	F			4.2	2.59399		A	X	N	A-1
MIN513357-23423	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	05/12/2006		01/05/2007	1 700 000,00	F			4.29	4.29535		A	X	N	A-1
MIN513873-MIN27	SOCIETE ANONYME CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2006		01/01/2006	64 315,40	F			2.18	2.27438		T	P	N	A-1
MON513359-26430	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/04/2006		01/06/2009	147 212,42	F			4.22	3.88565		A	X	N	A-1
MPH284570EUR-MP	SOCIETE ANONYME CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2006		01/01/2006	122 619,40	F			5.44	5.44		T	P	N	A-1
MON513356-22639	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/02/2007		01/01/2009	165 610,32	V			4.55	3.97873		A	X	N	A-1
T1AV8P016PR	CREDIT AGRICOLE	23/05/2008		05/09/2008	150 000,00	F			4.73	4.41208		A	X	N	A-1
07043833	AGENCE BANQUEPOPULAIRE	21/11/2009		02/10/2010	400 000,00	F			4.0	3.68632		S	X	N	A-1
7672400	SA CAISSE D EPARGNE	09/04/2010		05/07/2010	600 000,00	F			3.51	3.55225		A	C	N	A-1
7891283	BANQUE CAISSE EPARGNE	05/08/2010		05/11/2011	420 000,00	F			2.82	2.82		A	X	N	A-1
MON512957/26886	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/04/2010		01/10/2010	310 000,00	F			3.29	3.33061		T	X	N	A-1
MON513360-26899	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/04/2010		01/11/2010	99 000,00	F			2.52	2.61		T	X	N	A-1
MON513361-26900	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/04/2010		01/11/2010	59 000,00	F			2.52	2.61		T	X	N	A-1
T1FQ51018PR	CREDIT AGRICOLE	09/03/2010		20/04/2011	75 000,00	F			3.3	5.36423		A	X	N	A-1
T1GHPV018PR	CREDIT AGRICOLE	11/06/2010		01/07/2011	118 216,00	F			2.95	4.72565		A	X	N	A-1
T1GW69013PR	CREDIT AGRICOLE	04/08/2010		05/09/2011	427 679,00	F			3.55	3.55		A	X	N	A-1
T1GX6L016PR	AGENCE CREDIT AGRICOLE	12/07/2010		05/08/2011	490 000,00	F			3.95	3.95355		A	P	N	A-1
T1HKZ9014PR	CREDIT AGRICOLE	03/11/2010		20/11/2011	71 162,00	F			2.65	2.65		A	X	N	A-1
07055133	AGENCE BANQUEPOPULAIRE	28/03/2011		04/04/2012	98 000,00	F			3.03	3.09677		A	X	N	A-1
104299700	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011		05/01/2011	19 056,71	F			4.36	4.36		A	X	N	A-1
7265055	BANQUE CAISSE EPARGNE	01/01/2011		07/01/2011	101 636,38	F			4.46	4.46		S	X	N	A-1
T01H3Z018PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011		05/12/2011	21 707,49	F			3.6	3.6		A	X	N	A-1

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
T081V2015PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011		10/01/2011	37 981,77	F		4.9	5.82809		A	X	N	A-1
T1BR5T019PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011		05/03/2011	159 654,73	F		5.2	5.41672		T	X	N	A-1
T1CAL0012PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011		05/02/2011	11 018,90	F		4.4	5.48248		A	X	N	A-1
T1EDHF012PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011		15/02/2011	15 000,00	F		4.35	6.17523		A	X	N	A-1
T1F7BE012PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011		20/05/2011	107 000,00	F		3.25	3.25		A	X	N	A-1
T1G505018PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011		20/10/2011	40 000,00	F		3.35	3.35		A	X	N	A-1
0020 998G	SA CAISSE D EPARGNE	18/10/2012		22/11/2013	380 000,00	F		4.72	4.61426		A	C	N	A-1
8065805	SA CAISSE D EPARGNE	05/11/2012		05/12/2012	30 000,00	F		4.04	5.35889		A	X	N	A-1
T1LLK3016PR	CREDIT AGRICOLE	09/01/2012		25/04/2013	773 000,00	F		4.8	5.91507		A	X	N	A-1
MON513362-28084	LA BANQUE POSTALE	07/10/2013		01/12/2014	600 000,00	V		2.073	1.96838		A	C	N	A-1
MON501443	LA BANQUE POSTALE	25/10/2014		01/04/2015	400 000,00	F		2.38	2.38309		T	C	N	A-1
MON513874-MON28	SOCIETE ANONYME CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/02/2014		01/07/2014	800 000,00	F		3.04	3.04		T	C	N	A-1
MON513875-MON50	SOCIETE ANONYME CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/08/2015		01/01/2016	315 000,00	F		1.73	1.74162		T	X	N	A-1
00000298894	CREDIT AGRICOLE	20/09/2016		05/10/2017	500 000,00	F		0.95	0.94757		A	X	N	A-1
MON514222EUR-MO	LA BANQUE POSTALE	29/11/2016		01/01/2018	600 000,00	F		1.11	1.11		A	C	N	A-1
2006010	BANQUE CAISSE EPARGNE	01/01/2018		25/03/2018	409 978,25	V	EURIBOR	3.8	3.79114		T	C	N	A-1
T1L5BG017PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		20/05/2018	74 037,34	F		4.75	5.42679		A	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					1 884 581,08									
16811 Organismes d'assurances (total)					32 012,37									
1999 00075	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	01/01/2006		01/11/2006	32 012,37	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
16873 Départements (total)					514 794,22									
CM7203	PAIERIE DEPARTEMENTALE	21/03/2007		01/04/2008	166 126,00	F		0.0	0.78125		A	X	N	A-1
2007-9285	COLLECTIVITE TE CONSEIL DEPARTEMENTAL HAUTE GARONNE	13/02/2008		15/12/2009	52 007,78	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
CM7595	PAIERIE DEPARTEMENTALE	20/10/2007		06/04/2009	69 750,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
CM8831/2009-010	COLLECTIVITE TE CONSEIL DEPARTEMENTAL HAUTE GARONNE	01/12/2010		04/06/2012	96 327,00	F		0.0	1.64948		A	X	N	A-1

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
CM8832	PAIERIE DEPARTEMENTALE	22/12/2010		06/05/2012	81 575,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
CM9104	PAIERIE DEPARTEMENTALE	18/09/2011		08/12/2012	44 026,50	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
2011-4768	COLLECTIVITE TE CONSEIL DEPARTEMENTAL HAUTE GARONNE	04/07/2012		08/11/2013	4 981,94	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
168741 Communes membres du GFP (total)					1 337 774,49									
2012-04	MAIRIE DE RIEUMES	01/03/2012		31/03/2012	995 206,00	F		5.264	1.18713		A	P	N	A-1
2014-01	MAIRIE DE LHERM	01/01/2014		01/01/2014	192 568,49	F		4.63	5.46341		A	X	N	A-1
2014-02	MAIRIE DE RIEUMES	01/01/2014		01/01/2014	150 000,00	F		3.82	4.44489		A	X	N	A-1
Total général					13 138 116,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 135 303,19					803 226,22	221 162,43	0.00	80 968,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 135 303,19					803 226,22	221 162,43	0.00	80 968,91
110780600	N	0,00		32 238,23	1,92	F		4.20913	15 787,20	1 091,68	0.00	49,19
MON513358-26430	N	0,00		35 772,08	1,00	F		2.59399	17 518,16	1 502,43	0.00	766,67
MIN513357-23423	N	0,00		918 608,34	8,33	F		4.29535	85 776,05	39 408,30	0.00	23 819,01
MIN513873-MIN27	N	0,00		19 889,42	3,75	F		2.27438	4 693,75	132,15	0.00	0,00
MON513359-26430	N	0,00		53 966,40	3,42	F		3.88565	12 666,97	2 277,38	0.00	0,00
MPH284570EUR-MP	N	0,00		34 418,23	3,00	F		5.44	10 004,48	1 693,38	0.00	339,41
MON513356-22639	N	0,00		50 021,98	2,00	V		3.97873	15 937,84	2 276,00	0.00	1 550,83
T1AV8P016PR	N	0,00		86 075,60	9,08	F		4.41208	6 930,12	4 071,38	0.00	3 390,02
07043833	N	0,00		285 477,80	12,25	F		3.68632	18 003,74	11 240,86	0.00	2 763,90
7672400	N	0,00		280 000,00	6,50	F		3.55225	40 000,00	9 828,00	0.00	0,00
7891283	N	0,00		138 474,44	2,83	F		2.82	44 880,60	3 904,98	0.00	410,57
MON512957/26886	N	0,00		244 473,66	17,50	F		3.33061	10 322,26	7 916,70	0.00	1 925,90
MON513360-26899	N	0,00		55 784,49	7,58	F		2.61	6 602,63	1 343,69	0.00	206,57
MON513361-26900	N	0,00		33 245,35	7,58	F		2.61	3 934,88	800,80	0.00	123,11
T1FQ51018PR	N	0,00		25 107,24	2,25	F		5.36423	8 098,89	828,54	0.00	391,34
T1GHPV018PR	N	0,00		39 138,03	2,50	F		4.72565	12 668,61	1 154,57	0.00	390,42
T1GW69013PR	N	0,00		310 455,16	12,67	F		3.55	19 207,10	11 021,16	0.00	3 331,56
T1GX6L016PR	N	0,00		396 584,08	17,58	F		3.95355	15 535,25	15 665,07	0.00	6 104,19
T1HKZ9014PR	N	0,00		23 334,58	2,83	F		2.65	7 575,66	618,37	0.00	47,56
07055133	N	0,00		15 284,31	0,25	F		3.09677	15 284,31	463,10	0.00	0,00
104299700	N	0,00		4 888,44	1,00	F		4.36	2 392,07	213,14	0.00	107,63
7265055	N	0,00		7 871,07	0,00	F		4.46	7 871,07	175,58	0.00	0,00
T01H3Z018PR	N	0,00		7 335,56	2,92	F		3.6	2 359,23	264,08	0.00	12,94
T081V2015PR	N	0,00		20 465,00	5,00	F		5.82809	3 016,29	1 002,78	0.00	833,62
T1BR5T019PR	N	0,00		23 745,76	0,92	F		5.41672	23 745,76	776,73	0.00	0,00
T1CAL0012PR	N	0,00		2 830,05	1,08	F		5.48248	1 384,58	124,52	0.00	57,59
T1EDHF012PR	N	0,00		9 173,91	7,08	F		6.17523	983,27	399,07	0.00	312,74

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
T1F7BE012PR	N	0,00		49 612,15	4,33	F		3.25	9 298,10	1 612,39	0.00	804,32
T1G505018PR	N	0,00		23 767,87	7,75	F		3.35	2 639,84	796,22	0.00	139,59
0020 998G	N	0,00		257 202,75	9,83	F		4.61426	26 398,63	12 633,21	0.00	1 231,74
8065805	N	0,00		4 811,31	0,92	F		5.35889	4 811,31	194,37	0.00	0,00
T1LLK3016PR	N	0,00		572 860,44	9,25	F		5.91507	45 971,92	27 497,30	0.00	17 281,94
MON513362-28084	N	0,00		440 000,00	10,92	V		1.96838	40 000,00	5 991,27	0.00	467,74
MON501443	N	0,00		319 999,96	11,92	F		2.38309	26 666,68	7 378,00	0.00	581,78
MON513874-MON28	N	0,00		520 000,00	6,25	F		3.04	80 000,00	14 896,00	0.00	3 344,00
MON513875-MON50	N	0,00		256 273,46	7,75	F		1.74162	30 132,42	4 238,74	0.00	978,06
00000298894	N	0,00		452 100,45	8,75	F		0.94757	48 354,60	4 294,95	0.00	916,28
MON514222EUR-MO	N	0,00		600 000,00	14,00	F		1.11	40 000,00	7 011,50	0.00	6 216,00
2006010	N	0,00		409 978,25	13,67	V	EURIBOR	3.79114	29 816,60	10 907,28	0.00	87,44
T1L5BG017PR	N	0,00		74 037,34	9,33	F		5.42679	5 955,35	3 516,76	0.00	1 985,25
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		771 822,21					144 960,27	15 408,06	0.00	9 642,55
16811 Organismes d'assurances (total)		0,00		4 573,29					2 286,59	0,00	0.00	0,00
1999 00075	N	0,00		4 573,29	1,83	F		0.0	2 286,59	0,00	0.00	0,00
16873 Départements (total)		0,00		158 830,22					45 947,28	0,00	0.00	0,00
CM7203	N	0,00		55 376,00	4,33	F		0.78125	11 075,00	0,00	0.00	0,00
2007-9285	N	0,00		5 207,78	0,92	F		0.0	5 207,78	0,00	0.00	0,00
CM7595	N	0,00		6 975,00	0,33	F		0.0	6 975,00	0,00	0.00	0,00
CM8831/2009-010	N	0,00		38 535,00	3,33	F		1.64948	9 632,00	0,00	0.00	0,00
CM8832	N	0,00		32 630,00	3,33	F		0.0	8 157,50	0,00	0.00	0,00
CM9104	N	0,00		17 614,50	3,92	F		0.0	4 402,00	0,00	0.00	0,00
2011-4768	N	0,00		2 491,94	4,83	F		0.0	498,00	0,00	0.00	0,00
168741 Communes membres du GFP (total)		0,00		608 418,70					96 726,40	15 408,06	0.00	9 642,55
2012-04	N	0,00		341 213,00	8,17	F		1.18713	75 825,00	3 991,00	0.00	2 628,70
2014-01	N	0,00		149 358,14	9,33	F		5.46341	12 081,27	6 915,28	0.00	4 237,28
2014-02	N	0,00		117 847,56	10,33	F		4.44489	8 820,13	4 501,78	0.00	2 776,57
Total général		0,00		7 907 125,40					948 186,49	236 570,49	0.00	90 611,46

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	51					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	7 907 125,40					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	21578 outillage de voirie	6	05/11/2015
Linéaire	2158 matériel et outillage techniques	6	05/11/2015
Linéaire	2181 agencement	15	05/11/2015

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 775 413,90	1 775 413,90
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		948 186,46	948 186,46
1641	Emprunts en euros	803 226,19	803 226,19
1681	Autres emprunts	2 286,59	2 286,59
1687	Autres dettes	142 673,68	142 673,68
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		827 227,44	827 227,44
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	22 561,12	22 561,12
020	Dépenses imprévues (investissement)	804 666,32	804 666,32
020	Dépenses imprévues (investissement)	804 666,32	804 666,32

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 775 413,90	425 948,10	D001 0,00	2 201 362,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTÉ COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 936 071,08	III 2 936 071,08
Ressources propres externes de l'année (a)		1 000 000,00	1 000 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00	1 000 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 936 071,08	1 936 071,08
28031	Amortissements des frais d'études	1 768,00	1 768,00
28033	Amortissement de frais d'insertion	855,64	855,64
2804111	Etat - Biens mobiliers, matériel et études	1 047,00	1 047,00
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	35 344,00	35 344,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	10 049,00	10 049,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	1 699,00	1 699,00
28051	Concessions et droits similaires	2 325,39	2 325,39
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	52,49	52,49
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 385,00	6 385,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	267,84	267,84
281571	Matériel roulant	114 274,00	114 274,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	41 647,32	41 647,32
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	54 917,26	54 917,26
281728	Autres agencements et aménagements	639,00	639,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct°	798,00	798,00
281738	Autres constructions	817,00	817,00
281752	Installations de voirie	7 242,94	7 242,94
281757	Matériel et outillage de voirie	13 577,93	13 577,93
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	978,00	978,00
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	3 680,00	3 680,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 018,00	2 018,00
28182	Matériel de transport	124 117,85	124 117,85
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	42 496,07	42 496,07
28184	Mobilier	75 310,68	75 310,68
28188	Autres immobilisations corporelles	24 187,59	24 187,59
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 369 576,08	1 369 576,08

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 936 071,08	0,00	803 111,60	3 000 000,00	6 739 182,68

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 201 362,00
Ressources propres disponibles	IV 6 739 182,68
Solde	V = IV - II (6) + 4 537 820,68

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)				RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)			Montant
011	Charges à caractère général	2 801 998,00	Recettes issues de la TEOM				3 700 000,00
60611	Eau et assainissement	2 300,00	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assi			3 700 000,00
60612	Énergie - Électricité	14 500,00	Dotations et participations reçues				300 000,00
60621	Combustibles	5 500,00	74712	Emplois d'avenir			0,00
60622	Carburants	190 000,00	7478	Autres organismes			300 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	Autres recettes de fonctionnement éventuelles				49 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 700,00	70	Produits des services, du domaine et ventes divi			29 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	19 100,00	70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures			25 000,00
60636	Vêtements de travail	11 000,00	7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements			4 000,00
6064	Fournitures administratives	800,00	013	Atténuations de charges			20 000,00
611	Contrats de prestations de services	2 200 000,00	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel			20 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00					
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	19 000,00					
615231	Entretien et réparations voiries	14 500,00					
615232	Entretien et réparations réseaux	3 500,00					
61551	Matériel roulant	170 000,00					
61558	Autres biens mobiliers	3 500,00					
6156	Maintenance	9 580,00					
6161	Assurance multirisques	19 000,00					
617	Etudes et recherches	50 000,00					
6182	Documentation générale et technique	800,00					
6184	Versements à des organismes de formation	11 500,00					
6231	Annonces et insertions	1 500,00					
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00					
6248	Divers	3 000,00					
6251	Voyages et déplacements	2 068,00					
6262	Frais de télécommunications	10 000,00					
627	Services bancaires et assimilés	150,00					
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	8 000,00					
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 214 264,00					
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 122,00					
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	26 592,00					
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	4 138,00					
64111	Rémunération principale	849 133,00					
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	6 661,00					
64118	Autres indemnités	92 443,00					
64131	Rémunérations	480 878,00					
64138	Autres indemnités	27 676,00					
64162	Emplois d'avenir	37 508,00					
64168	Autres emplois d'insertion	29 204,00					
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	277 935,00					
6453	Cotisations aux caisses de retraite	281 382,00					
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	29 672,00					
6455	Cotisations pour assurance du personnel	26 925,00					
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 276,00					
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	31 152,00					
6478	Autres charges sociales diverses	3 567,00					
66	Charges financières	62 603,00					
66111	Intérêts réglés à l'échéance	56 575,19					
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non éct	6 027,81					
	Total des dépenses réelles	5 078 865,00		Total des recettes réelles			4 049 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 495,05	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			12 901,68
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et c	287 495,05	777	Quote-part des subventions d'investissement trans			12 901,68
	Total des dépenses d'ordre	287 495,05		Total des recettes d'ordre			12 901,68
	TOTAL GENERAL	5 366 360,05		TOTAL GENERAL			4 061 901,68

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	15 937,84		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts en euros	15 937,84			
	Acquisitions d'immobilisations	418 468,00		Dotations et subventions reçues	0,00
	Opérations d'équipement	418 468,00			
	11 DECHETTERIE/ATELIER TECHNIQUE	99 400,00			
	15 ACHAT CAMION+MATERIEL OM	319 068,00			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	434 405,84		Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 901,68	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	287 495,05
13911	Etat et établissements nationaux	1 593,00	28128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 078,00
13913	Départements	11 308,68	281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense	74,40
			281571	Matériel roulant	108 104,00
			281578	Autre matériel et outillage de voirie	30 719,32
			28158	Autres installations, matériel et outillage technique	41 435,00
			28182	Matériel de transport	68 843,78
			28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 660,80
			28184	Mobilier	1 109,00
			28188	Autres immobilisations corporelles	16 470,75
	Total des dépenses d'ordre	12 901,68		Total des recettes d'ordre	287 495,05
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	447 307,52		TOTAL GENERAL DES RECETTES	287 495,05

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	729,07	0,00	146 500,00	146 500,00	
458101 Dépenses nouvelles (5)	729,07	0,00	146 500,00	146 500,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	729,07	0,00	146 500,00	146 500,00	
RECETTES (b)	0.00	0.00	146 500.00	146 500.00	
458201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	146 500,00	146 500,00	
458201 Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0.00	0.00	146 500.00	146 500.00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	
458102 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	
RECETTES (b)	0.00	0.00	38 000.00	38 000.00	
458202 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0.00	0.00	38 000.00	38 000.00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	181 560,00	181 560,00	
458103 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	181 560,00	181 560,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	181 560,00	181 560,00	
RECETTES (b)	0.00	0.00	181 560.00	181 560.00	
458203 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	181 560,00	181 560,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0.00	0.00	181 560.00	181 560.00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45811		Intitulé de l'opération : OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458211 Ordre mixte recette	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL															BP		2018	
IV - ANNEXES															IV			
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT															B1.1			

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-duelle	Périodi-cité des rem-bour-sements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 190 445,70
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	1 190 445,70
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	18 790 843,99
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	6,34%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FUNCTIONNEMENT					
6574	2018-28	Subvention 2018	ACVA DE RIEUMES	Associations	2 500,00
6574	2018-20	Lectures publiques Les concerts d'Al Caz'Arts festival	AL CAZ'ARTS	Associations	500,00
6574	2018-29	Subvention 2018	ASSOCIATION ACVA ASS VULG AGR CANTON FOUSSERET	Autres	300,00
6574	2018-10	Un samedi avant Noël	ASSOCIATION ASSOCIATION LES M'AME	Associations	500,00
6574	2018-12	Oscar et la dame rose Randonnée culturelle gastronomique festiva	ASSOCIATION ASSOCIATION MULTIPLE EXPRESSIONS	Associations	1 500,00
6574	2018-01	exposition annuelle et exposition peinture "la cuisine de Margue	ASSOCIATION ATTRAIT DES ARTS	Associations	1 500,00
6574	2018-11	7 ^{ème} saison clarijazz 2017-2018	ASSOCIATION CLARIJAZZ	Associations	2 500,00
6574	2018-18	exposition photographies ce que l'oeil ne voit pas	ASSOCIATION CLUB PHOTO BERAT IMAGE SON	Associations	1 000,00
6574	2018-27	Subvention 2018	ASSOCIATION CREER BOUTIQUES DE GESTION	Associations	19 600,00
6574	2018-25	subvention 2018	ASSOCIATION CROPSAV GROUPE MEDICAL FECAR	Associations	3 607,00
6574	2018-15	chant chorale en coeur de garonne	ASSOCIATION ENSEMBLE VOCAL DE LA BURE	Associations	500,00
6574	2018-35	Subvention 2018	ASSOCIATION FDCIVAM31	Associations	1 100,00
6574	2018-38	CONVENTION DE PARTENARAIT JEUNESSE 2018	ASSOCIATION FEDERATION FOYERS RURAUX	Associations	68 500,00
6574	2018-34	Subvention 2018	ASSOCIATION INITIATIVE COMMINGES	Associations	17 800,00
6574	2018-16	convention 10 ans de la maison de la Terre	ASSOCIATION LA MAISON DE LA TERRE	Associations	23 500,00
6574	2018-21	Gospel saves our souls Music festival	ASSOCIATION LARSCENE	Associations	800,00
6574	2018-42	GESTION ET ANIMATION DES STRUCTURES PETITE ENFANCE 2018	ASSOCIATION LOISIRSEDCATION&CITOYE NNETE GRAND SUD	Associations	375 337,00
6574	2018-47	ATELIERS PARENTS-ENFANTS 2018	ASSOCIATION LOISIRSEDCATION&CITOYE NNETE GRAND SUD	Associations	6 306,00
6574	2018-40	CONVENTION ANUELLE D'OBJECTIF 2018 AVEC LA MJC DE CARBONNE	ASSOCIATION MJC DE CARBONNE	Autres	137 518,00
6574	2019-22	Balade contée et nuit sous les étoiles	ASSOCIATION MJC LHERM HORIZON CULTUREL	Associations	0,00
6574	2018-39	CONVENTION ANUELLE D'OBJECTIF 2018 AVEC LA MJC DE LHERM	ASSOCIATION MJC LHERM HORIZON CULTUREL	Associations	239 354,00
6574	2018-43	CONVENTION ANUELLE D'OBJECTIF 2018 AVEC LA MJC DE RIEUMES	ASSOCIATION MJC RIEUMES	Associations	303 438,00
6574	2018-09	Plus proche de vous saison JP itinérante Art Scène éducation ar	ASSOCIATION TOHU-BOHU	Associations	1 500,00
6574	2018-06	Cratone de l'opérette "Bel Hellenne"	ASSOCIATION VOIX O'SHOW	Associations	1 000,00
6574	2018-36	Subvention 2018	CCCOTEAUX DU COMMINGES	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	5 000,00
6574	2018-19	Bel Air Festival 2018	COMITE DES FETES DE SAINT-ARAILLE	Associations	1 000,00
6574	2018-13	Pièce de théâtre le médecin malgré lui Zoom sur l'enfantillage	COMMUNE DE LE FOUSSERET	Communes	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	2018-33	Subvention 2018	CULTURELOISIRSBIENVIREE N SAVES	Associations	450,00
6574	2018-32	Subvention 2018	DU COTE DES FEMMES	Associations	1 500,00
6574	2018-30	Subvention 2018	LEGEST CLUBDESENTREPRENEURSD USUDTOULOUSAIN	Associations	600,00
6574	2018-46	SUBVENTION 2018	LES BISOUNOURS	Associations	500,00
6574	2018-17	STAGE D'IMPROVISATIONS TH2ATRALES	LES CULTURALES COMMINGEOISES	Associations	500,00
6574	2018-45	SUBVENTION 2018	LES FRIPOUILLES	Associations	500,00
6574	2018-14	à la redécouverte des sarcophages les temps d'art	MAIRIE DE MARTRES TOLOSANE	Communes	4 000,00
6574	2018-23	Festival musique	MUSIQUES ENTRE PIERRES	Associations	1 500,00
6574	2018-31	Subvention 2018	OFFICEDETOURISMEINTERC OMMUNALCOEURDEGRNE	Associations	331 000,00
6574	2018-41	SUBVENTION FONCT 2018 CRECHE RIEUMES BERAT LHERM STE FOY	PEOPLE AND BABY	Entreprises	511 100,00
6574	2018-37	Subvention 2018	PETR ECO-CHEQUES	Régions	8 800,00
6574	2018-44	SUBVENTION DE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION DU 1ER JANVIER AU 30	PRETJOUENZPARTEZ	Associations	12 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31	3,73	34,73	30,15	4,08	34,23
Attaché Territorial	A	7	0	7	4,8	2	6,8
Rédacteur	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal 1° cl.	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal 2° cl.	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif	C	8	1,85	9,85	7,77	2,08	9,85
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	9	1,88	10,88	10,58	0	10,58
FILIERE TECHNIQUE (c)		95	4,01	99,01	65,84	31,97	97,81
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien	B	2	0	2	2	0	2
Technicien ppal 1ère classe	B	3	0	3	1,8	1	2,8
Technicien ppal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	54	2,44	56,44	25,47	30,97	56,44
Adjoint technique ppal 1° cl	C	4	0	4	3,8	0	3,8
Adjoint technique ppal 2° cl	C	19	1,57	20,57	19,77	0	19,77
Agent de maîtrise	C	11	0	11	11	0	11
FILIERE SOCIALE (d)		7	13,82	20,82	17,78	3,04	20,82
Conseiller socio-éducatif	A	1	0	1	0	1	1
Assistant socio-éducatif	B	1	0	1	1	0	1
Assistant socio-éducatif ppal	B	1	0	1	1	0	1
Educateur de jeunes enfants	B	2	0,8	2,8	2	0,8	2,8
Educateur ppal de jeunes enfants	B	2	0,5	2,5	2	0,5	2,5
Agent social	C	0	6,89	6,89	6,15	0,74	6,89
Agent social ppal 2° classe	C	0	5,63	5,63	5,63	0	5,63
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		12	0,5	12,5	9,4	1,5	10,9

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Cadre de santé de 2ème classe	A	1	0	1	1	0	1
Psychologue de Classe Normale	A	2	0,5	2,5	1	1,5	2,5
Puéricultrice Hors Classe	A	1	0	1	1	0	1
Auxil. puériculture ppal 2° cl.	C	7	0	7	5,4	0	5,4
Auxiliaire de soins ppal 2° cl.	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		24	22,74	46,74	32,05	14,49	46,54
Animateur	B	4	0,7	4,7	3,7	1	4,7
Animateur principal de 2° classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint d'animation	C	15	21,13	36,13	22,64	13,49	36,13
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	3	0,91	3,91	3,71	0	3,71
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		169	44,8	213,8	155,22	55,08	210,3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

[illegible]

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

[illegible]

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00		
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00		CDD
Adjoint technique	C	TECH	347	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

COMMUNAUTE COMMUNES COEUR DE GARONNE - 31 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2018
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Président,
A Cazères, le 03/04/2018
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Cazères, le 03/04/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :	86
Nombre de membres présents :	62
Nombre de suffrages exprimés :	69
VOTES : Pour :	69
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 28/03/2018

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2018 et de la publication le 06/04/2018.

A Cazères, le 06/04/2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.39	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.48	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.58	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.69	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.70	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.76	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.77	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.78	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.80	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.81	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.82	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.83	A4 - Etat des provisions	X	
p.84	A5 - Etalement des provisions	X	
p.85	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.86	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.87	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.88	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.89	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.90	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.94	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.95	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.96	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.97	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.98	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.99	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.100	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.102	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.103	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.104	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.105	C1 - Etat du personnel	X	
p.110	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.111	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.112	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.113	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.114	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.115	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.116	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan.
Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)